

**1^{re} assemblée publique de l'exercice 2010-2011 du conseil d'administration
CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA MAURICIE
22 avril 2010, à 17 h 00**

Procès-verbal de la première (1^{re}) assemblée publique de l'exercice 2010-2011 du conseil d'administration de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Mauricie, tenue le 22 avril 2010, à 17 h 00, à la MRC des Chenaux.

PRÉSENCES :

M. Michel Angers	Maire, Ville de Shawinigan
M. Normand Beaudoin	Maire, Ville de La Tuque
M. Larry Bernier	Maire de Lac-Édouard, Agglomération de La Tuque
M. Gérard Bruneau	Préfet, MRC des Chenaux
M. Sébastien Duchesne	Siège, Ressources naturelles et territoire
M. Michel Dupont	Siège, Développement social
M. René Goyette	Conseiller, Ville de Trois-Rivières
M. Robert Lalonde	Préfet, MRC de Maskinongé
M. André Léveillé	Maire, Municipalité de Saint-Tite
M. Éric Lord	Siège, Qualité de vie
M. Lucien Mongrain	Préfet, MRC de Mékinac
M. Christian Muckle	Siège, Éducation
M. Guy Richard	Maire, Ville de Louiseville

ABSENCES :

M. Serge Aubry	Conseiller, Ville de Shawinigan
M. Pierre Bouchard	Maire, municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
M. Yves Lévesque	Maire, Ville de Trois-Rivières
M. Sophie Milette	Siège, Main-d'œuvre
M. André Nollet	Siège, Économie
M ^{me} Éva Ottawa	Nation Atikamekw

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT À CETTE ASSEMBLÉE :

M. Daniel Blain	Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT)
M. Alain Gagnon	Représentant, Députée de Champlain
M. Denis Hébert	Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE)
M. Yvon Lemire	Observateur, Éducation
M. Jérôme Marsais	Observateur, Collectivités d'influence
M ^{me} Liette Moreau	Observatrice, Collectivités d'influence
M. Christian Savard	Directeur général, CRÉ

M. Gérard Bruneau préside l'assemblée.

MOT DE BIENVENUE

Après avoir constaté le quorum, M. Gérard Bruneau souhaite la bienvenue aux membres de la CRÉ, observateurs et gens du public.

CA/10-11-01-001

1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour se lit comme suit :

- 1.0 Adoption de l'ordre du jour
- 2.0 Adoption et suivi du procès-verbal du conseil d'administration du 25 février 2010
- 3.0 Élection à la présidence et au comité exécutif
- 4.0 Budget 2010-2011
 - 4.1 Adoption du budget de la CRÉ de la Mauricie
 - 4.2 Adoption du budget de la CRRNT

- 5.0 Fonds de développement régional
 - 5.1 Bilan
 - 5.2 Projets
 - 5.2.1 Coordonnateur de créneau ACCORD émergent Hydrogène (AA-159-09)
 - 5.2.2 Stratégie en faveur des aînés (2010-2012) (ES-019-07)
- 6.0 Plan quinquennal de développement régional 2010-2015
- 7.0 Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT)
 - 7.1 Adoption de la nouvelle composition de la CRRNT
 - 7.2 Identification des enjeux écologiques pour la mise en œuvre de l'aménagement écosystémique
 - 7.3 Tables de gestion intégrée des ressources naturelles du territoire (GIRT)
- 8.0 Liste des chèques
- 9.0 Varia
 - 9.1 Internet haute vitesse Lac-Édouard
- 10.0 Questions du public
- 11.0 Date de la prochaine rencontre
- 12.0 Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par M. Sébastien Duchesne, appuyé par M. Guy Richard, d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants :

- 9.2 Voie de contournement – Lac-Édouard
- 9.3 Motion de félicitations

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/10-11-01-002 2.0 ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 FÉVRIER 2010

IL EST PROPOSÉ par M. Guy Richard, appuyé par M. André Léveillé, d'adopter le procès-verbal de la rencontre du conseil d'administration du 25 février 2010, en corrigeant à la page 10 le nom de monsieur Pierre Lalonde pour Robert Lalonde.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/10-11-01-003 3.0 ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE ET AU COMITÉ EXÉCUTIF

IL EST PROPOSÉ par M. Robert Lalonde, appuyé par M. Larry Bernier, de reconduire la présidence et les membres qui composent le comité exécutif actuel. Les membres se réuniront à la fin de l'assemblée pour désigner les officiers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/10-11-01-004 4.0 BUDGET 2010-2011

4.1 Adoption du budget de la CRÉ de la Mauricie

Après quelques commentaires apportés par la direction générale et suite à la recommandation du comité exécutif, IL EST PROPOSÉ par M. René Goyette, appuyé par M. Michel Angers, d'adopter un budget au montant de 818 500 \$ pour l'administration de la CRÉ de la Mauricie plus un budget de 100 000 \$ au Fonds de développement régional pour les études et travaux de recherche.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.2 Adoption du budget de la CRRNT

La direction générale présente les grandes lignes du budget et pour faire suite à la recommandation du comité exécutif, IL EST PROPOSÉ par M. Larry Bernier, appuyé par M. Sébastien Duchesne, d'adopter le budget d'opération au montant de 618 970 \$, en plus d'un montant de 150 000 \$ réservé à la mise en œuvre du PRDIRT.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/10-11-01-005 5.0 FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

5.1 Bilan

La direction générale présente le bilan du FDR. En date du 22 avril 2010, le solde de l'enveloppe du Fonds de développement régional (FDR) est de 1 682 654 \$.

5.2 Projets

5.2.1 Coordonnateur de créneau ACCORD émergent Hydrogène (AA-159-09)

Résolution relative à l'octroi d'une aide financière pour le projet «Coordonnateur de créneau ACCORD émergent Hydrogène » (AA-159-09)

Le projet, d'une durée de trois ans, consiste à supporter financièrement l'embauche d'un directeur de créneau. Celui-ci agira à titre de personne-ressource pour coordonner les travaux de mise en œuvre de la stratégie et du plan d'action du créneau d'excellence (émergent) Hydrogène. Il est sous la responsabilité du Comité de créneau et travaille en étroite collaboration avec les différents intervenants économiques de la région de la Mauricie.

CONSIDÉRANT que le projet est en lien avec le Plan quinquennal de développement régional 2005-2010 puisqu'il permet la mise en œuvre de la Stratégie d'innovation qui intègre les conclusions de la démarche ACCORD, et ce, en soutenant le rapprochement et les collaborations entre les entreprises et les centres de recherche et d'innovation de façon à ce que les résultats de recherche se transforment en activité économique au sein des entreprises;

CONSIDÉRANT qu'il est en lien avec la démarche ACCORD du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE). La stratégie de développement et le plan d'action ont été préparés et révisés conformément à l'entente de principe ACCORD. Ils ont été adoptés lors de la rencontre du Comité de créneau, le 2 décembre 2008;

CONSIDÉRANT que le 8 janvier 2009, le président du Comité de créneau confirmait une entente de financement de la part des industriels pour un montant de 36 000 \$ au cours des trois années suivant la signature d'une entente de mise en œuvre du créneau émergent Hydrogène;

CONSIDÉRANT qu'une consultation interministérielle a eu lieu le 27 mai 2009, auprès des ministères et organismes impliqués, soit Investissement Québec (IQ), le Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ), le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), l'Agence de l'efficacité énergétique (AEE), le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), Emploi-Québec (EQ), le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), la société Hydro-Québec, etc.;

IL EST PROPOSÉ par M. Christian Muckle, appuyé par M. Robert Lalonde, de soutenir financièrement ce projet, à même le volet Autres activités du Fonds de développement régional, avec une contribution maximale de 72 000 \$, et ce, conditionnellement à la confirmation de la contribution financière des autres partenaires pressentis pour le projet ou à l'obtention de financement substitutif, le cas échéant, telle qu'elle apparaît dans la structure de coûts et de financement consignée dans la présentation sommaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2.2 Stratégie en faveur des aînés (2010-2012) (ES-019-07)

Résolution relative à l'octroi d'une aide financière pour le projet « Stratégie en faveur des aînés (2010-2012) » (ES-019-07)

La Stratégie d'action en faveur des aînés en vue de contribuer à une meilleure adaptation des services offerts aux personnes âgées, adoptée dans le cadre du Budget provincial 2007-2008, dégage des ressources de 12,5 M\$ sur cinq ans (119 000 \$/année par région). Il est prévu que ces sommes seront utilisées dans le cadre d'ententes spécifiques (2007-2012) que le ministère de la Famille et des Aînés (MFA) établira avec chaque conférence régionale des élus (CRÉ), afin d'investir dans les services offerts aux personnes âgées.

Dans ce sens, nous proposons que la CRÉ de la Mauricie profite de ce levier financier pour soutenir davantage les projets en faveur des aînés, et ce, en contribuant techniquement et financièrement à l'atteinte des objectifs retenus par les partenaires dans le cadre de cette entente spécifique.

CONSIDÉRANT que la proposition du ministère de la Famille et des Aînés de convenir avec les régions, via les conférences régionales des élus, des ententes spécifiques pour permettre à celles-ci d'engager des projets en lien avec la Stratégie d'action en faveur des aînés;

CONSIDÉRANT que la CRÉ de la Mauricie se montre favorable à susciter le partenariat et la concertation avec les intervenants concernés, notamment, la Table de concertation des aînés et des retraités de la Mauricie, pour mettre en œuvre des actions susceptibles de favoriser le mieux-être des personnes âgées et les services qui leur sont dévolus;

CONSIDÉRANT que l'engagement dans cette démarche d'entente rejoint les préoccupations de la CRÉ de la Mauricie exprimées dans le Plan quinquennal de développement régional 2005-2010, particulièrement à l'égard du maintien et de l'amélioration de la qualité de vie et aussi de notre volonté d'adapter les programmes à notre réalité régionale;

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration a adopté à l'unanimité, lors de la séance du 13 décembre 2007, d'engager les ressources de la CRÉ aux fins de convenir avec l'ensemble des partenaires concernés, d'une entente spécifique pour mettre en œuvre la Stratégie d'action en faveur des aînés en Mauricie, et ce, dans les limites et les capacités des moyens disponibles à la CRÉ, notamment à l'égard des ressources humaines et du cadre de gestion du Fonds de développement régional;

CONSIDÉRANT que le financement accordé par le ministère de la Famille et des Aînés est un levier financier important pour l'atteinte des objectifs ciblés par la Table de concertation des aînés de la Mauricie ainsi que par la CRÉ de la Mauricie;

IL EST PROPOSÉ par M. Michel Angers, appuyé par M. Michel Dupont, de soutenir financièrement ce projet, à même le volet Ententes spécifiques du Fonds de

développement régional, avec une contribution annuelle maximale de 40 000 \$ pour les exercices financiers 2010-2011 et 2011-2012, et ce, conditionnellement à la confirmation de la contribution financière des autres partenaires pressentis pour le projet ou à l'obtention de financement substitutif, le cas échéant, telle qu'elle apparaît dans la structure de coûts et de financement consignée dans la présentation sommaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/10-11-01-006 6.0 PLAN QUINQUENNAL DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL 2010-2015

Le président dresse un état de situation du processus d'élaboration du Plan quinquennal de développement régional 2010-2015. Il souligne la forte participation de plus de 150 personnes aux états généraux et présente les étapes à venir, dont un sondage visant à prioriser les actions. Concernant la création d'un comité de suivi permanent, un participant souligne l'importance d'une présence de représentants du Haut-Saint-Maurice.

CA/10-11-01-007 7.0 COMMISSION RÉGIONALE SUR LES RESSOURCES NATURELLES ET LE TERRITOIRE (CRRNT)

7.1 Adoption de la nouvelle composition de la CRRNT

Après discussion et suite à la recommandation du comité exécutif, IL EST PROPOSÉ par M. Guy Richard, appuyé par M. Christian Muckle, d'adopter la nouvelle composition de la CRRNT présenté à l'annexe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.2 Identification des enjeux écologiques pour la mise en œuvre de l'aménagement écosystémique

La direction générale présente les grandes lignes d'une étude demandée pour étoffer le PRDIRT qui concerne l'identification des enjeux écologiques pour la mise en œuvre de l'aménagement écosystémique.

7.3 Tables de gestion intégrée des ressources naturelles et du territoire (GIRT)

Une consultation est en cours sur la composition et les règles de fonctionnement des Tables GIRT en Mauricie. M^{me} Renée Tellier est la nouvelle ressource qui sera responsable de ces tables.

CA/10-11-01-008 8.0 LISTE DES CHÈQUES

IL EST PROPOSÉ par M. Lucien Mongrain, appuyé par M. André Léveillé, d'adopter la liste des chèques, telle qu'elle est déposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/10-11-01-009 9.0 VARIA

9.1 Internet haute vitesse Lac-Édouard

Résolution relative à l'appui à la municipalité de Lac-Édouard pour Internet haute vitesse

CONSIDÉRANT que le programme d'aide "Communautés rurales branchées" a été annoncé par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) pour faciliter l'implantation de service Internet haute vitesse dans les secteurs ruraux;

- CONSIDÉRANT l'appui accordé par la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Mauricie à la municipalité de Lac-Édouard, le 18 juin 2009, lequel associait TGV Net au projet de la municipalité;
- CONSIDÉRANT que les études de faisabilité effectuées depuis cette date ne se sont pas avérées concluantes;
- CONSIDÉRANT qu'une technologie par satellite a été proposée par la firme Barrett Xplore inc. et qu'elle présente une alternative intéressante pour la municipalité;
- CONSIDÉRANT la résolution du conseil municipal de Lac-Édouard de mandater la firme Barrett Xplore inc. pour qu'elle fasse, en son nom, une demande au MAMROT dans le programme "Communautés rurales branchées";

IL EST PROPOSÉ par M. Robert Lalonde, appuyé par M. Normand Beaudoin, que la Conférence régionale des élus de la Mauricie appuie la municipalité de Lac-Édouard dans ses démarches avec le promoteur, Barrett Xplore inc., afin d'obtenir l'aide financière nécessaire à la desserte d'un service Internet haute vitesse.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.2 Voie de contournement VHR – Lac-Édouard

Résolution relative à l'appui à la municipalité de Lac-Édouard : Demande d'aménagement d'un passage à niveau pour VHR, à la hauteur de la borne milliaire 94+578 du chemin de fer du CN reliant Montréal à Jonquière, dans le cadre d'une voie de contournement du village de Lac-Édouard

- CONSIDÉRANT que le sentier de motoneige interrégional no 355, reliant le sentier Trans-Québec no 73 (région de la Mauricie) au sentier Trans-Québec no 83 (région de Saguenay - Lac-Saint-Jean) s'exerce dans les rues du village de Lac-Édouard, et ce, sur une distance d'un km (rues Principale et Edmond);
- CONSIDÉRANT que le sentier de quads Trans-Québec no 60-70, reliant le sentier Trans-Québec no 60 (région de la Mauricie) au sentier Trans-Québec no 70 (région de Saguenay- Lac-Saint-Jean) s'exerce dans les rues du village de Lac-Édouard, sur la même distance (rues Principale et Edmond);
- CONSIDÉRANT que ces sentiers ont été identifiés comme axe prioritaire au Plan régional de développement des terres publiques « Volet activités motorisées » dû aux connexions interrégionales qu'ils permettent et à l'importance des retombées économiques qu'ils génèrent;
- CONSIDÉRANT que des milliers de motoneigistes et de quadistes empruntent ces sentiers chaque année;
- CONSIDÉRANT que ces sentiers s'exercent à moins de cent mètres d'une trentaine de résidences;
- CONSIDÉRANT que le passage des motoneiges et des quads affecte la quiétude de plus de cinquante (50) résidents, autant par le bruit que par la circulation;
- CONSIDÉRANT que de nombreux villégiateurs, résidant sur les bords d'autres lacs que le lac Édouard, circulent en VHR sur les rues Principale et Edmond avec de lourdes charges remorquées;

- CONSIDÉRANT que la sécurité des résidents et des usagers de la route est en cause;
- CONSIDÉRANT que la sécurité des écoliers circulant sur la rue Principale est compromise;
- CONSIDÉRANT qu'un projet d'aménagement d'une voie de contournement de 7,8 km a été déposé au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) dans le cadre du Programme d'aide à la mise en place de réseaux de sentiers VHR;
- CONSIDÉRANT que ce même projet a déjà fait l'objet d'une évaluation sur le terrain par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF);
- CONSIDÉRANT que l'utilisation des passages à niveau actuels, pour la circulation routière, ne permet pas de résoudre les problèmes énoncés précédemment (sécurité et quiétude des résidents);
- CONSIDÉRANT que, sans un passage à niveau pour VHR adéquat, plusieurs motoneigistes et quadistes traversent la voie ferrée à divers endroits, mettant en danger leur vie et celles des usagers du train;
- CONSIDÉRANT que pour la réalisation de ce projet de voie de contournement, il est nécessaire de construire un passage à niveau au milliaire 94+578, vu qu'à cet endroit la visibilité est de 500 mètres de part et d'autre;

IL EST PROPOSÉ par M. Normand Beaudoin, appuyé par M. Sébastien Duchesne,

QUE la Conférence régionale des élus de la Mauricie demande au Canadien National d'autoriser la municipalité de Lac-Édouard à aménager un passage à niveau pour VHR, avec avertisseurs sonores, visuels et mécaniques, à la hauteur de la borne milliaire 94+578 du chemin de fer du CN, reliant Montréal à Jonquière;

QUE cette demande soit adressée au Canadien National, à l'attention de M^{me} Véronique Lapalme, CN, Services Techniques, Triage Taschereau, Tour M, 1^{er} étage, 8050, Cavendish, Montréal (Québec) H4T 1T1.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.3 Motion de félicitations

IL EST PROPOSÉ unanimement d'adresser des félicitations à M^{me} Liette Moreau, vice-présidente de la Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie, pour le prix Hommage bénévolat-Québec, qui vient de lui être décerné dans le cadre de la Semaine du bénévolat.

CA/10-11-01-010 10.0 QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question du public.

CA/10-11-01-011 11.0 DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine réunion du conseil d'administration se tiendra le jeudi 17 juin 2010, à la MRC de Mékinac.

CA/10-11-01-012 12.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

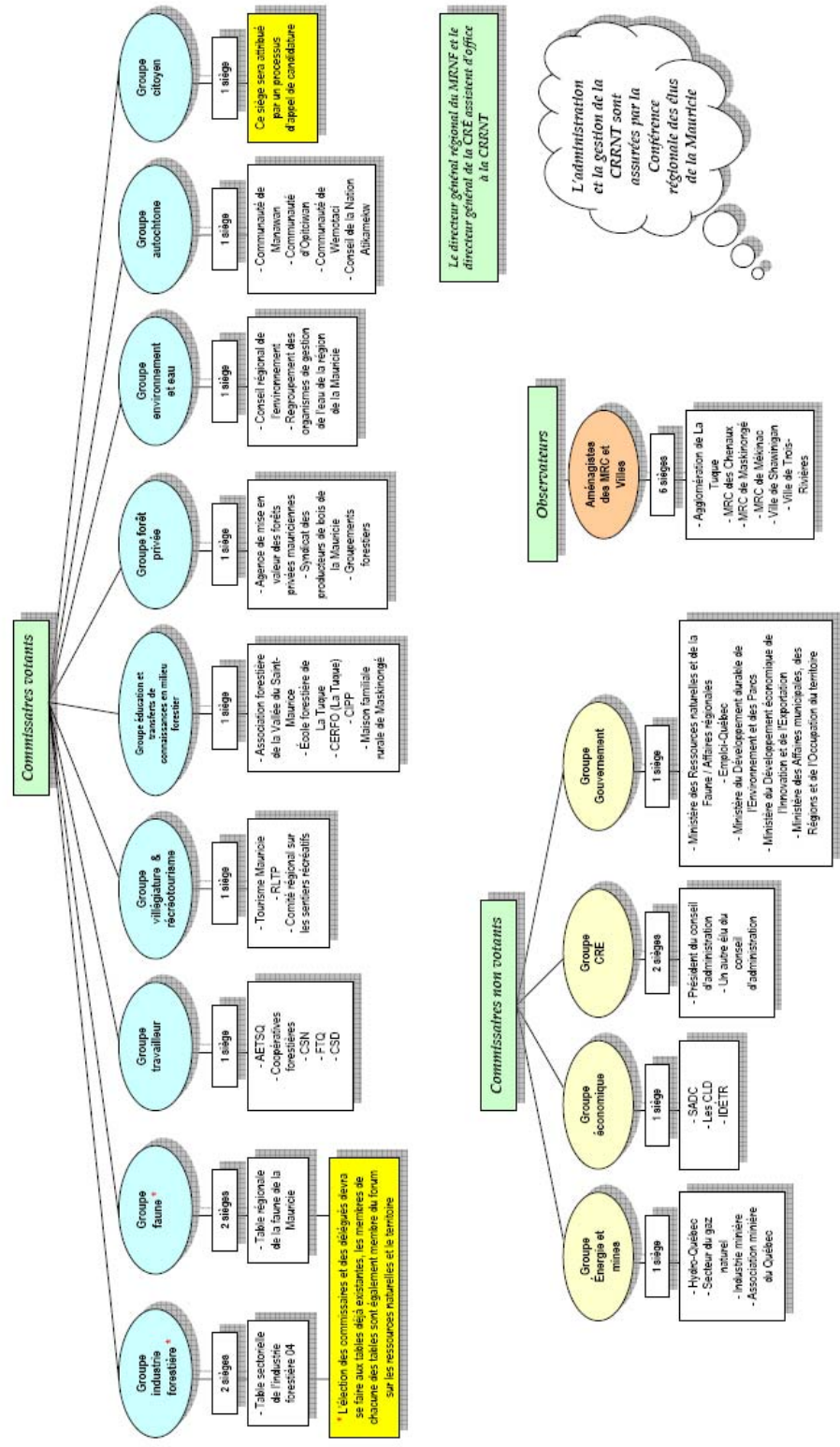
L'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ par M. René Goyette, appuyé par M. Éric Lord, que la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Gérard Bruneau
Président

René Goyette
Secrétaire

Proposition de modification de la composition de la CRRNT de la Mauricie



N.B. Dans le cas où un siège est vacant, la CRE de la Mauricie peut nommer un organisme ou un individu afin de combler ce siège.